

# Allianz US High Yield - WT - USD

Fonds d'obligations d'entreprises à haut rendement des États-Unis

**Allianz**   
Global Investors

Morningstar Rating™<sup>1</sup>

★★ Notation au 31/1/2022

## Objectif d'investissement

Le Fonds cible les obligations à haut rendement d'entreprises domiciliées aux États-Unis. Jusqu'à 20 % des actifs du Fonds peuvent être investis en titres libellés dans des devises autres que le dollar américain. L'objectif d'investissement consiste à accroître le capital sur le long terme.



Gérant

Doug Forsyth  
(depuis 2/8/2010)

## Performance

depuis la création<sup>2</sup>



Performance annuelle (%)<sup>2</sup>

Période	Fonds
1/10/2012 - 28/2/2013	4,03
28/2/2013 - 28/2/2014	7,66
28/2/2014 - 28/2/2015	0,40
28/2/2015 - 29/2/2016	-13,92
29/2/2016 - 28/2/2017	22,36
28/2/2017 - 28/2/2018	2,34
28/2/2018 - 28/2/2019	1,73
28/2/2019 - 29/2/2020	6,11
29/2/2020 - 28/2/2021	3,50
28/2/2021 - 28/2/2022	0,21

Historique de performance (%)<sup>2</sup>

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	-3,83	-0,94	-2,24	-3,10	0,21	10,06	3,25	14,59	2,76	35,72	3,30	5,87	-4,79	14,09	1,29	4,51

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Le fonds en bref

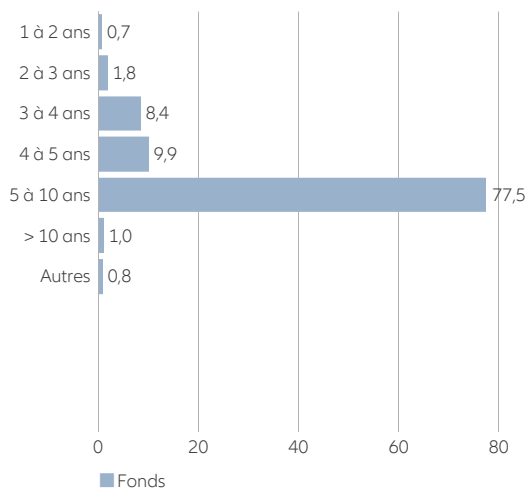
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU0781528772 / A1J X6K
Code Bloomberg / Code Reuters	AUSHWTU LX / ALLIANZGI01
EU SFDR Category <sup>3</sup>	Article 6
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors U.S. LLC
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	1/10/2012
Actifs sous gestion	774,95 millions EUR
Actifs nets de la part	0,02 millions USD
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	17,777 USD
Montant min. d'investissement (VP)	10 000 000 USD
Autorisation de commercialisation	AE, AT, BH, CH, CL, CZ, DE, DK, FI, FR, GB, HK, IE, LU, MO, NL, NO, PL, SE, SG

## Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe <sup>4</sup>	0,27	0,19
Volatilité (%) <sup>5</sup>	8,87	7,47

## Structure du fonds <sup>6</sup>

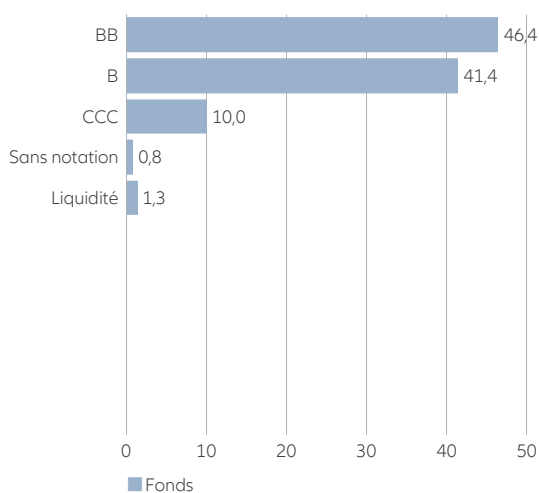
### Maturité en %



### 10 principales lignes du fonds (%)

ALLIANZ AMERICAN INCOME-W9	2,86
TENET HEALTHCARE CORP 144A FIX 6.125% 01.10.2028	1,71
CAESARS ENTERTAIN INC 144A FIX 8.125% 01.07.2027	1,45
FORD MOTOR COMPANY FIX 9.000% 22.04.2025	1,38
CEQUEL COM HLDG I/CAP CP 144A FIX 7.500% 01.04.2028 US15672WAM64	1,34
FORD MOTOR COMPANY FIX 9.625% 22.04.2030	1,34
CLARIOS GLOBAL LP/US FIN 144A FIX 8.500% 15.05.2027	1,16
BAUSCH HEALTH AMERICAS 144A FIX 8.500% 31.01.2027	1,14
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 144A FIX 11.500% 01.06.2025	1,06
DELTA AIR LINES INC FIX 7.375% 15.01.2026	1,06
<b>Total</b>	<b>14,50</b>

### Répartition par notations – Haut rendement en % <sup>7</sup>



## Structure des coûts

Commission forfaitaire en % p.a. <sup>8</sup>	0,55
TFE en % <sup>9</sup>	0,55

## Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	4,10
Maturité moyenne (année)	6,30
Rendement nominal moyen (%)	6,40
Rendement actuariel (%) <sup>10</sup>	5,70

## Opportunités

- + Potentiel de rendement particulier des obligations d'entreprises à haut rendement
- + Opportunités de plus-values lorsque les marchés se replient
- + Gains de change possibles face à la devise de l'investisseur au sein de catégories d'actions non couvertes
- + Large diversification parmi de nombreux titres
- + Possibilité de rendements additionnels via l'analyse de titres individuels et la gestion active

## Risques

- Baisse des cours des obligations en cas d'augmentation des taux
- Les obligations d'entreprises à haut rendement comportent des risques de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieurs à la moyenne. La valeur des parts du Fonds peut connaître une volatilité nettement accrue.
- Pertes de change possibles face à la devise de l'investisseur au sein de catégories d'actions non couvertes
- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Succès de l'analyse de titres individuels et de la gestion active non garanti

## EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flap 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 3) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) Les notations obligataires ci-dessus sont attribuées par S&P et ne rendent pas compte de la solvabilité d'un émetteur. Les notations sont comprises entre AAA (meilleure note) et CCC (note la plus basse). La qualité de crédit des investissements en portefeuille ne témoigne pas de la stabilité ou de la sécurité du portefeuille lui-même.
- 8) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution ou profit du distributeur.
- 9) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.
- 10) Le rendement comptable d'une obligation indique quelle plus-value par an est théoriquement possible au moment de l'achat au cours actuel jusqu'à son échéance. Outre les revenus de coupon, il faut prendre en compte les éventuels bénéfices sur les cours / baisses de cours jusqu'au remboursement de l'obligation. Le rendement comptable d'un fonds correspond à la moyenne pondérée des rendements comptables de toutes les obligations détenues, à condition que ces obligations soient détenues jusqu'à l'échéance et que les produits des intérêts soient encore appliqués à des conditions inchangées. Le rendement comptable est à concevoir comme une caractéristique du portefeuille et ne reflète pas les recettes effectives du fonds. Les charges du fonds ne sont pas prises en compte. Le rendement comptable n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'investissement.

## Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz US High Yield est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne

individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à la réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email ou [regulatory.allianzgi.com](https://regulatory.allianzgi.com) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](https://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](https://www.bafin.de)). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](https://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](https://www.amf-france.org)). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.